

# **COMPTE-RENDU DE LA MISSION CONJOINTE PROJET BIODIVERSITE ET MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET (CPP)**

## **INTRODUCTION**

### **Rappel recommandation n° 4 RTP 02 06**

La mission conjointe des membres du Comité de pilotage du Projet (voir la liste complète des participants en annexe...) a visité les sites de Lexeiba II, Boghé Est (Mauritanie), Diarra et Ndiel (Sénégal) du 20 au 23 avril 2007 (cf. calendrier de mission et la présentation des sites en annexe...).

L'objectif de cette visite est d'observer sur place les réalisations physiques du Projet et d'avoir une appréciation de tous les partenaires.

### **Constats par site**

A la suite des visites de terrain, les constatations et recommandations sont formulées dans le mémorandum ci-après.

## MEMORANDUM DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

POINTS ABORDES	CONSTATS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES
<p>1. Structuration et des communautés de base pour la gestion des ressources naturelles :</p> <p><b>1.1. Sécurisation des associations/coopératives</b></p>	<p>Une association inter-villageoise sur quatre ne dispose de réceptionné de reconnaissance.</p>	<p>Compte-tenu de l'importance de cet outil juridique dans la sécurisation de l'association et dans la pérennisation des acquis du Projet, il est demandé aux autorités administratives de diligenter la délivrance du réceptionné de l'association en question. Cette recommandation s'applique partout où se pose ce problème.</p>	<p>Autorités administratives, Unités du Projet</p>
<p><b>1.2. Sécurisation des sites</b></p>	<p>La concession de la gestion des quatre sites visités est effective</p>	<p>Les associations / coopératives en collaboration avec les autorités locales et les services techniques doivent entreprendre un travail de vulgarisation du contenu de l'acte de concession et de sensibilisation sur la reconnaissance et le respect des limites des sites auprès des usagers.</p>	
<p><b>2. Techniques de gestion et de restauration</b></p>	<p>Une gamme de techniques variées a été testée dans les sites visités : travail du sol, semis direct, épandage de fumier, techniques sylvicoles (dépressage, éclaircies, coupes sanitaires, ...). Ces tests ont donné des résultats intéressants.</p>	<p>Analyser, documenter et sélectionner les techniques les plus appropriées en vue de leur vulgarisation.</p>	<p>Unités du Projet</p>

<b>POINTS ABORDES</b>	<b>CONSTATS</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>RESPONSABLES</b>
<p><b>3. Règles locales de gestion</b></p>	<p>Les règles locales de gestion ont été élaborées, discutées et validées par les populations. Toutefois, elles n'ont pas encore été approuvées par les autorités administratives pour certains sites.</p>	<p>Il est demandé aux autorités administratives de diligenter l'approbation des règles sans lesquelles il est difficile d'envisager la pérennisation des acquis du Projet, notamment en matière de pastoralisme.</p> <p>Après l'approbation des règles, une période de mise en œuvre, de suivi et d'adaptation est nécessaire pour s'assurer de l'efficacité et de la viabilité du système de gestion mis en place.</p>	<p>Autorités administratives, Unités du Projet</p>
<p><b>4. Plan d'aménagement et de gestion simplifiés :</b></p>	<p>Les plans de tous les sites visités ont été élaborés et validés par les populations. Toutefois, certains n'ont pas encore été approuvés par l'administration. Pour certains sites, les protocoles d'accord entre les différents acteurs (populations, services techniques, autorités administratives et locales, Projet) n'ont pas encore été signés, ce qui retarde leur mise en œuvre.</p>	<p>Il est demandé aux autorités administratives de diligenter l'approbation des plans et des protocoles d'accord.</p>	<p>Autorités administratives, Services techniques, Unités du Projet</p>
<p><b>5. Activités génératrices de revenus (AGR)</b></p>	<p>Les AGR ont démarré dans tous les sites. Les populations manifestent un intérêt réel pour la poursuite de cette activité et souhaitent une meilleure valorisation des filières. En outre, le processus de mise en place de mutuelles est lancé.</p>	<p>Compte-tenu de la place des AGR dans la motivation des populations pour la gestion durable des ressources naturelles, il est nécessaire de consolider et de poursuivre le financement des AGR en mettant un accent particulier sur la valorisation des filières (transformation et</p>	

POINTS ABORDES	CONSTATS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES
<p><b>6. Renforcement des capacités des structures d'appui</b></p>	<p>Des visites d'échanges (aux niveaux national et régional) ont été organisées pour les populations, les services techniques et les élus locaux. Elles ont permis de partager les expériences à tous les niveaux.</p> <p>Les populations ont souhaité être appuyées dans certains domaines (gestion administrative et financière, valorisation des produits des filières, bonnes pratiques pastorales, techniques sylvicoles,...).</p>	<p>conservation des produits).</p> <p>Diligenter le processus de mutualisation entamé dans la perspective de l'autogestion.</p> <p>Poursuivre les visites d'échanges et s'ouvrir à la sous-région.</p> <p>La maîtrise des domaines ciblés constituant un gage de pérennisation des acquis du projet, il importe qu'un accent particulier soit mis sur la formation.</p>	<p>Unités du Projet</p>

POINTS ABORDES	RECOMMANDATIONS/ACTIONS	NIVEAU PRISE DE DECISION
- Sécurisation des sites		